



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



Nouakchott @ 10 @ نواكشوط

Forum de haut niveau sur le pastoralisme

Nouakchott, du 06 au 08 novembre 2024

NOTE TECHNIQUE

Investissement dans les infrastructures
pastorales depuis la Déclaration de Nouakchott :
une cartographie régionale



Investissement dans les infrastructures pastorales depuis la Déclaration de Nouakchott : une cartographie régionale

La présente note est une synthèse du rapport sur l'état des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'ouest et au Sahel de l'Observatoire des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel (OSEMAOS/CILSS), financé par le PREDIP, le PRAPS et le PEPISAO. Il inclut également le travail de cartographie des corridors de transhumance, des axes de commercialisation et des infrastructures pastorales, réalisé par le CIRAD pour le PRAPS.



LES MESSAGES-CLÉS :

- **Investissement stratégique** : Depuis 2015, les projets régionaux (PRAPS, PREDIP, etc.) ont investi massivement dans les infrastructures pastorales pour renforcer la résilience des pasteurs et sécuriser les filières pastorales, avec un montant d'un milliard de dollars d'investissement sur la décennie 2015-2025.
- **Types d'infrastructures** : Les infrastructures réalisées concernent principalement la santé animale, l'accès aux marchés, l'hydraulique pastorale et la gestion durable des parcours. Les parcs de vaccination, les points d'eau et les marchés à bétail représentent les investissements majeurs.
- **Dimension transfrontalière** : Les infrastructures sont largement concentrées dans les zones transfrontalières, facilitant les échanges économiques entre les pays sahéliens et côtiers. Cela permet de lutter contre les maladies animales, de sécuriser les ressources et d'améliorer les conditions de vie des pasteurs.
- **Aménagement du territoire** : La cartographie des infrastructures met en évidence la nécessité d'une gestion coordonnée et d'une meilleure planification des ressources pastorales à l'échelle régionale, en particulier pour faire face aux défis de la mobilité transfrontalière.
- **Renforcement des systèmes d'information géographiques** : Il est essentiel de renforcer les systèmes d'information régionaux, tels que le SRIP (Service Régional d'Information Pastorale) et l'OSEMAOS, pour améliorer la connaissance des infrastructures et permettre une meilleure planification territoriale.

Table des matières

| | | | |
|-----------------------|---|---------------------|----|
| 1. Introduction | 4 | 4. Discussion | 12 |
| 2. Méthode | 5 | Abréviations | 14 |
| 3. Résultats..... | 6 | Bibliographie..... | 14 |

1. Introduction

Depuis 2015, plus d'une douzaine de projets d'envergure régionale sont mis œuvre en faveur du développement des filières (agro) pastorales en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Ces projets représentent un investissement d'un milliard de dollars sur la décennie 2015-2025 reconnaissant ainsi la valeur économique du pastoralisme. Cette activité fait vivre plus de 20 millions de personnes pour un volume de transaction annuelle dépassant les 800 millions de dollars.

Les investissements dans les infrastructures pastorales sont un chantier stratégique pour la résilience des pasteurs et la sécurisation des filières (agro) pastorales. Ces infrastructures portent sur la surveillance et le contrôle des maladies animales, notamment transfrontalières, la sécurisation des ressources pastorales, la promotion des chaînes de valeur de produits animaux, l'inclusion sociale des femmes et des jeunes, et enfin le soutien à des cadres concertés de dialogues nationaux et transfrontaliers afin de prévenir et gérer les conflits agro-pastoraux.

La multiplication des initiatives en faveur du pastoralisme représente un défi en termes de cohérence de l'offre en services aux éleveurs à travers l'aménagement du territoire. Il est essentiel de connaître précisément la localisation de ces nouvelles infrastructures, leurs insertions dans le maillage d'infrastructures existants et leur contribution à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires ciblés. Cette vision synoptique et transfrontalière à l'échelle

de l'Afrique de l'ouest du Sahel suppose l'accès et l'échange d'information géographique dans un cadre régional pour une meilleure cohérence des politiques de développement (agro)pastorales.

L'observatoire des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel (OSEMAOS) a conduit une évaluation de la cartographie des infrastructures pastorales à travers la base de données du service régional d'information pastorale (SRIP) du centre du Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (AGRHYMET CCR AOS) (OSEMAOS, 2022). Cette cartographie montre que la connaissance en termes de réalisation se concentrent notamment dans les pays sahéliens et quelques pays côtiers autour des projets PRAPS et PREDIP. Les réalisations se concentrent sur les espaces transfrontaliers sahéliens alors que les échanges économiques du bétail entre les pays de la bande sahélienne et les pays côtiers augmentent.

Cette cartographie des infrastructures pastorales met en évidence l'importance d'investir dans la connaissance géographique et le renforcement des systèmes d'information régionaux afin d'offrir aux décideurs des outils de planification territorial et de renforcement des filières d'élevage pastorales.

2. Méthode

Les infrastructures pastorales désignent tout équipements, installations et aménagements mis en place pour soutenir les activités liées à l'élevage mobile et à la gestion durable des parcours (GDP) utilisées par les communautés pastorales. Ces infrastructures sont cruciales pour faciliter la mobilité des troupeaux, assurer l'approvisionnement des animaux en eau et en nourriture notamment pendant les crises pastorales, et permettre l'accès aux services de santé animale et aux marchés. Grâce à ces infrastructures, les filières pastorales peuvent approvisionner durablement les consommateurs en produits de qualité.

En 2019, un inventaire des infrastructures a été réalisé par le PRAPS dans sa zone d'intervention. Il a mobilisé six équipes d'enquêteurs pour couvrir la zone d'impact du projet et géo-référencer l'ensemble des infrastructures (PRAPS, 2021). Le PRAPS a réalisé des infrastructures dans ses composantes de santé animales, gestion durable des paysages, accès aux marchés, inclusion sociale et économique et gestion des conflits.

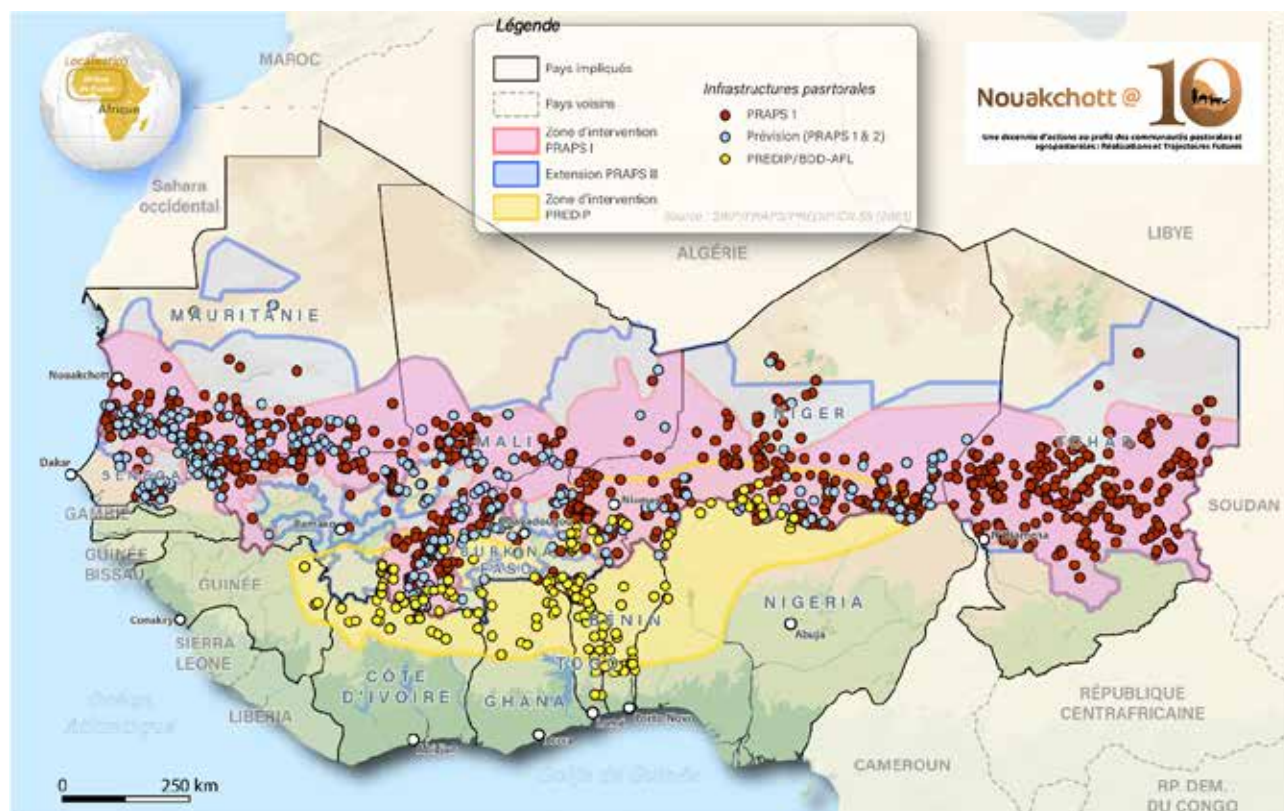
En 2023, Le CILSS a recensé les principales infrastructures marchandes dans la zone transfrontalière de 10 pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest (le Bénin, le Burkina-Faso, la Gambie, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad, le Togo) pour le PREDIP et autres projets.

En comparant les bases de données du PRAPS et du PREDIP/AFL dans le SIRP, il ressort principalement trois grandes catégories d'infrastructures :

- Infrastructure de santé animale ;
- Infrastructure d'accès au marché et inclusion socio-économique ;
- Infrastructures et aménagement de gestion durable des parcours (GDP).

La zone d'étude se concentre sur les zones d'intervention du PRAPS I et II (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Niger, Tchad), et les pays côtiers couverts par le PREDIP (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigéria, Guinée).

Carte n°1 : Zone d'étude de la cartographie régionale des infrastructures pastorales réalisées par les projets et programmes de développement après la déclaration de Nouakchott (2013)



3. Résultats

Les résultats montrent un fort investissement dans les infrastructures avec plus de 1000 aménagements réalisés entre 2015 et 2020 et 350 de prévus dans la région Afrique de l’ouest et Sahel. Les parcs de vaccination sont la première infrastructure construite avec les aires de repos, les puits et les marchés à bétail. Ces quatre types d’infrastructure représentent plus de la moitié des investissements réalisés.

La typologie des infrastructures issues de la base de données du SRIP montrent une grande diversité de fonction et de services. L’OSEMAOS à travers le SRIP comptabilise près de 22 types d’infrastructures différents (Tableau n°1).

Tableau n°1 : typologie des infrastructures des projets post-déclaration de Nouakchott 2013

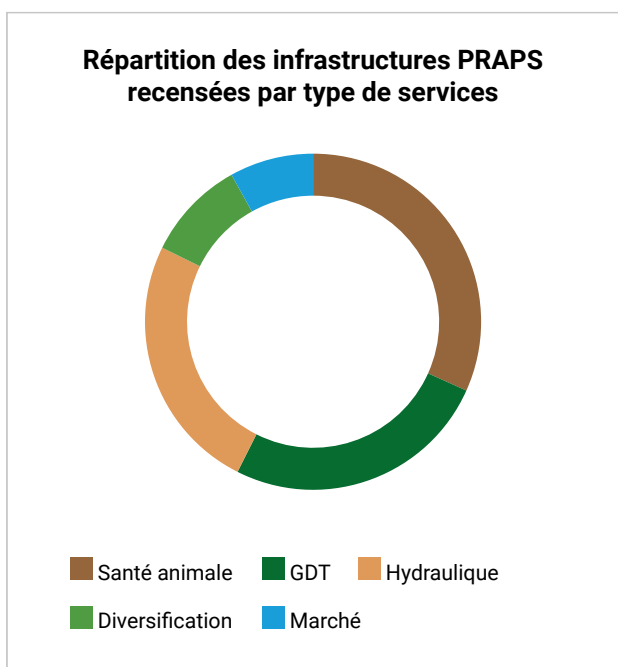
| Les infrastructures en santé animale | Les infrastructures d’accès au marché | Les aménagements de gestion durable des parcours (GDP) |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Service vétérinaires publics - Poste de contrôle frontalier - Poste de sortie de bétail - Service vétérinaire privé - Parc de vaccination - Centre de recherche | <ul style="list-style-type: none"> - Marché à bétail <ul style="list-style-type: none"> • Quai d'embarquement - Diversification <ul style="list-style-type: none"> • Laiterie et centres de collecte • Centre de stockage • Boutique pastorale • Centre de transformation | <ul style="list-style-type: none"> - Hydraulique pastorale <ul style="list-style-type: none"> • Forage • Puit • Mare aménagée/bouli • Barrage - Gestion durable des parcours <ul style="list-style-type: none"> • Aire de pâturage • Aire de repos • Pare-feu • Unités pastorales • Mise en défens • Pistes à bétail / couloir de transhumance • Bourgoutière |

La répartition des infrastructures PRAPS recensées par type de services (Graphique n°1) montre que les infrastructures liées à la santé animale représentent la plus grande part des infrastructures réalisées (32 %), suivies par celles dédiées à la gestion durable des terres (26 %), aux infrastructures hydrauliques (25 %), à la diversification (9 %), et enfin aux marchés (8 %). Ainsi la thématique « aménagement de gestion des paysages » totalise la moitié des infrastructures réalisées.

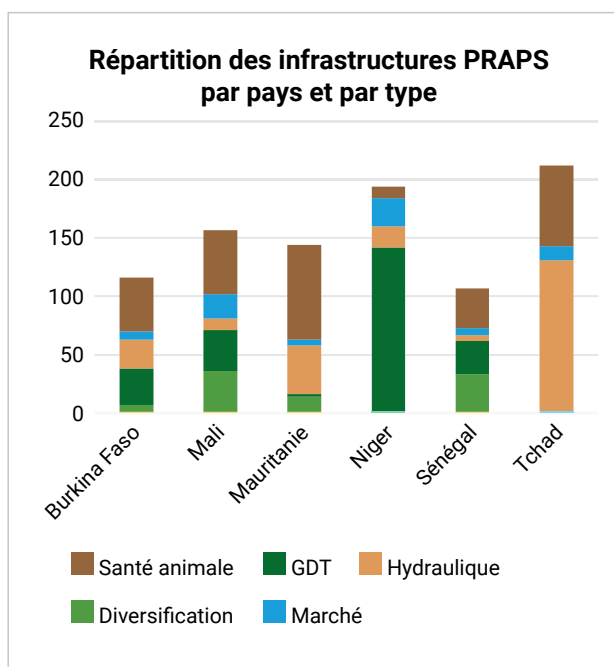
L’analyse des infrastructures PRAPS par pays (Graphique n°2) montre que chaque pays a sa propre stratégie d’investissement. Le Niger se distingue avec la plus grande quantité d’infrastructures, notamment dominées par la GDP. Le Tchad suit avec une prédominance des infrastructures hydrauliques et de santé animale, répartition assez proche de celle de la Mauritanie. Le Mali, Burkina Faso et le Sénégal présentent une répartition plus équilibrée entre les différents types d’infrastructures.

Les données du PREDIP/BDD AFL montrent des investissements dans les marchés, la GDP et l’hydraulique pastorale. Au total, le PREDIP/BDD AFL affiche plus de 200 infrastructures dans neuf pays de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel (graphique n°4) avec un investissement important au Togo, Ghana, Côte d’Ivoire, Bénin et Burkina-Faso autour des espaces transfrontaliers.

Graphique n°1 : répartition des infrastructures PRAPS recensées par type de services

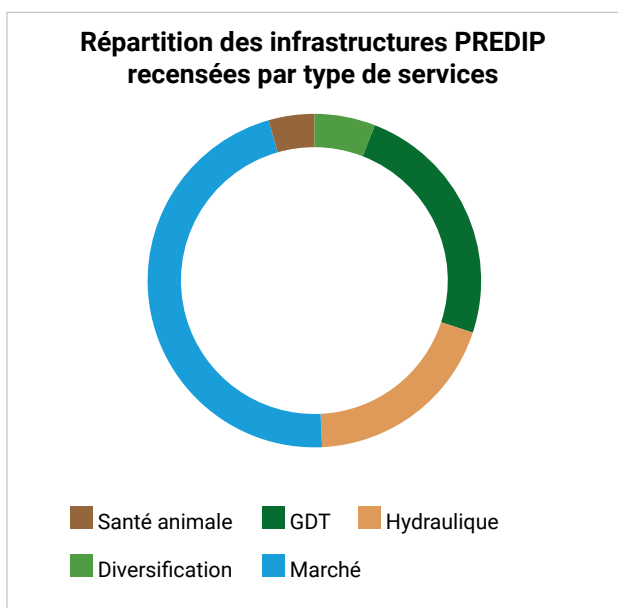


Graphique n°2 : répartition des infrastructures PRAPS recensées par pays et type de services

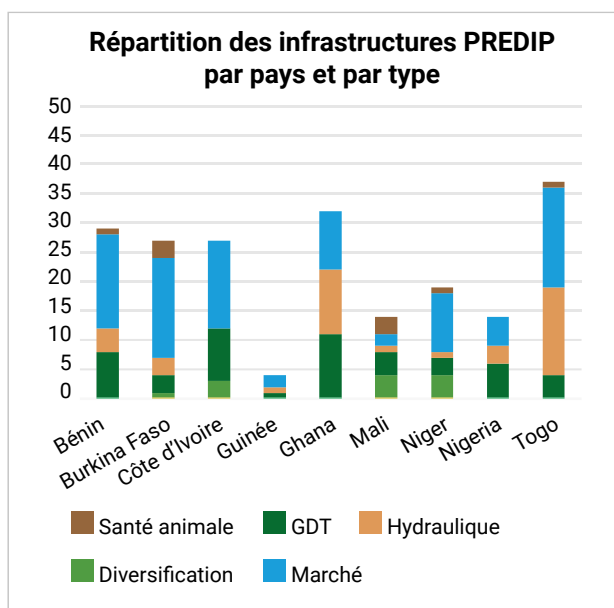


Source : PRAPS (2020)

Graphique n°3 : répartition des infrastructures PREDIP recensées par type de services



Graphique n°4 : répartition des infrastructures PREDIP recensées par pays et type de services



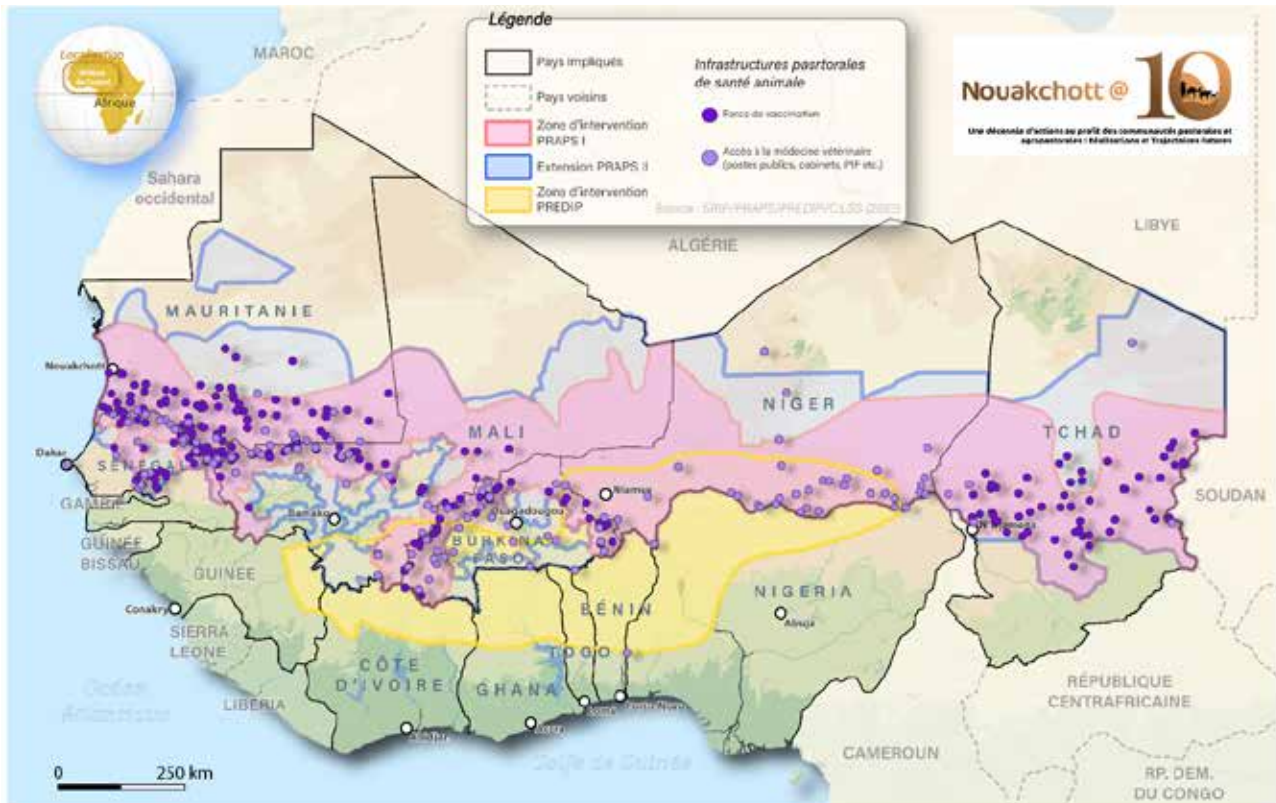
Source : PREPIP (2023)

Pour comprendre l'impact global des investissements réalisés dans le cadre des projets PRAPS et SRIP, il est essentiel de se concentrer sur les trois principales catégories d'infrastructures recensées : la santé animale, les Infrastructure d'accès au marché et inclusion socio-économique, et les infrastructures et aménagements de GDP.

3.1. Les infracteurs de santé animale

La santé animale est un enjeu crucial pour les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et du Sahel. Les programmes de développement pastoral ont fait une priorité de la lutte contre la propagation des maladies animales telles que la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et la peste des petits ruminants (PPR). Le PRAPS et le PREDIP ont développé une approche transfrontalière, visant à améliorer la coopération entre les pays de la région. Une infrastructure de santé animale se réfère à l'ensemble des installations, structures et équipements mis en place pour garantir la santé, la protection et la surveillance sanitaire des animaux d'élevage.

Carte n°2 : Infrastructures pastorales de santé animale réalisées par les projets et programmes de développement après la déclaration de Nouakchott (2013)





3.1.1. Investissement dans la vaccination et l'accès aux soins

En effet, entre 2015 et 2021, le PRAPS a facilité la construction de 183 unités vétérinaires (UV) dans les zones pastorales et transfrontalières. Les unités vétérinaires comprennent les postes vétérinaires publics, des postes d'inspection frontaliers (PIF), des cabinets vétérinaires privés de proximité... Dans la même période, le projet a accompagné la construction et la réhabilitation de 365 parcs de vaccination. En outre, 9000 agents ont été formés. La majorité des infrastructures sont des parcs de vaccination permettant de mener des campagnes de vaccination massive. La première phase de l'initiative a permis de vacciner 392 millions d'animaux.



3.1.2. Dimension transfrontalière de la santé animale

En plus des postes de sortie du bétail et des postes de contrôle frontaliers, il convient de noter que la majorité des parcs de vaccination sont également situés à proximité des frontières. La répartition géographique des infrastructures de santé animale montre une forte concentration des nouvelles installations dans trois principaux espaces frontaliers :

- L'espace Sénégal/Mauritanie/Mali, qui regroupe un total de 100 infrastructures.
- L'espace Mali/Burkina-Faso/Niger, où sont concentrées 70 infrastructures.
- L'espace Niger/Nigeria/Tchad, qui cumule 45 infrastructures.

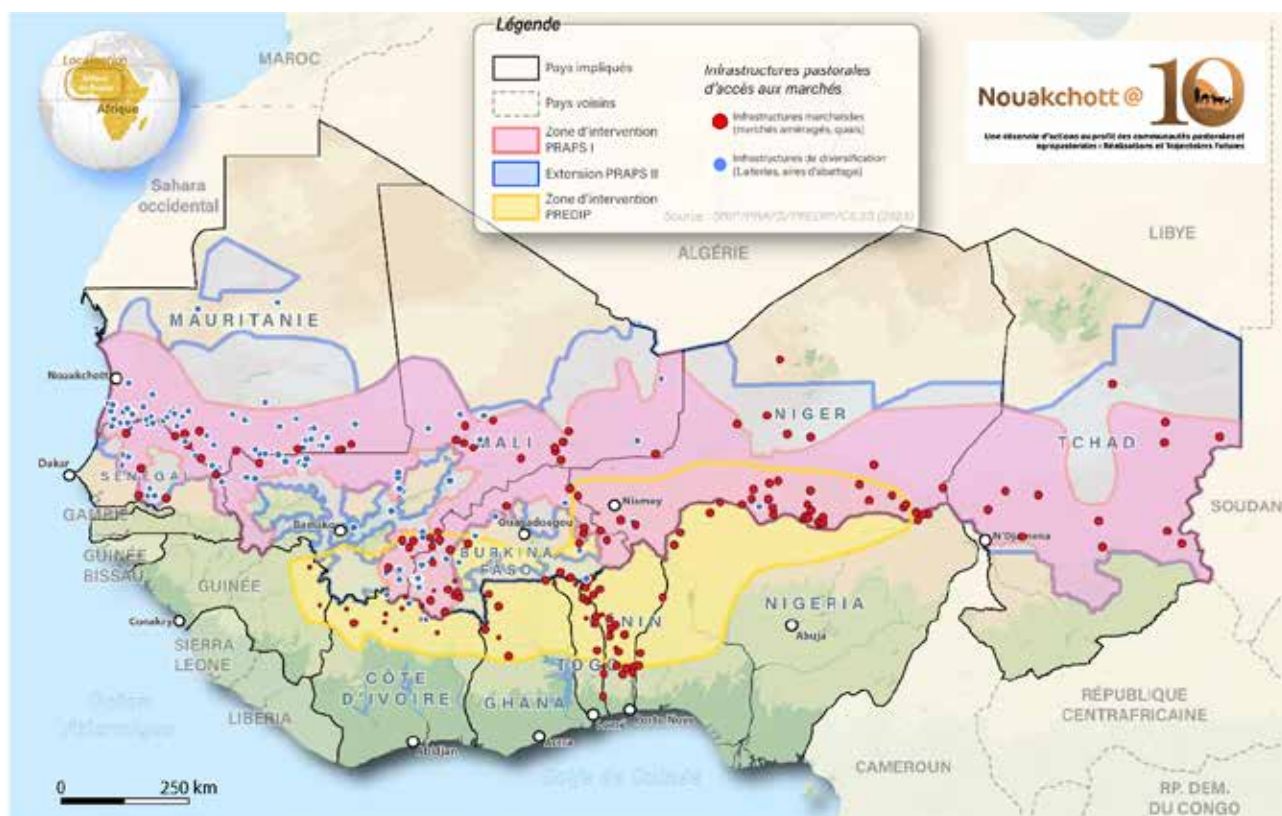
Cette concentration stratégique s'explique par la nécessité de contrôler efficacement les mouvements transfrontaliers des animaux et de prévenir la pro-

pagation des maladies animales. Toutefois, il est important de souligner que l'intervention du PRAPS, limitée aux pays sahéliens, restreint la visibilité des infrastructures de santé animale dans les pays côtiers. Cela crée un défi pour une approche régionale intégrée, particulièrement en matière de surveillance, de contrôle et de gestion des maladies dans les zones où les écosystèmes pastoraux s'étendent au-delà des frontières sahéliennes. En termes de coopération régionale, le PRAPS s'est doté d'un Système intégré de lyophilisation (SIL) localisé à Dakar au sein de l'Institut Sénégal de recherches agricoles (ISRA). Ce SIL permettra de multiplier par cinq sa production de vaccins et de couvrir les besoins nationaux ainsi que ceux de pays africains. Le projet, d'un coût de 2 milliards FCFA

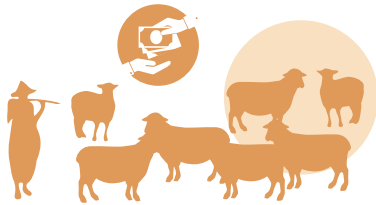
3.2. Les infrastructures d'accès au marché

Le deuxième axe majeur des investissements des programmes PRAPS et PREDIP concerne l'aménagement des marchés, construits en dur et organisés en plusieurs parcs. Ces programmes ont financé différents types de marchés : frontalier, regroupement, relai, exportation et consommation. Le PRAPS et le PREDIP ont aménagé près de 160 marchés à bétail¹. La phase du PRAPS II vise à réaliser 84 marchés à bétail supplémentaire. Le PREDIP a également réalisé des quais d'embarquement positionnés notamment dans le nord des pays côtiers. Ce réseau de marchés aménagés vient améliorer l'architecture traditionnelle des filières bétails en offrant des infrastructures physiques pour un secteur économique important.

1 [Le marché de bétail de Karmé - Le coq chante \(rfi.fr\)](#)



Carte n°3 : Infrastructures pastorales d'accès aux marchés et d'inclusion sociale réalisées par les projets et programmes de développement après la déclaration de Nouakchott (2013)

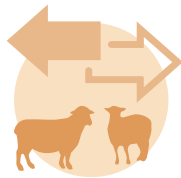


3.2.1. Forte mobilisation des investissements autour des marchés transfrontaliers

Près de la moitié des investissements ont été alloués aux marchés transfrontaliers, répartis de manière relativement égale entre le PRAPS et le PREDIP. Le PRAPS a construit ou réhabilité plus de 45 marchés en zone transfrontalière. Le PREDIP a, quant à lui, construit ou réhabilité plus de 30 infrastructures marchandes dans ces zones, représentant un investissement significatif dans la région entre le Sahel et les pays côtiers. Le PRAPS s'est concentré sur les frontières entre le Sénégal et la Mauritanie, la Mauritanie et le Mali, le Mali et le Burkina Faso, ainsi que d'autres pays comme le Niger et le Nigeria. Le PREDIP a orienté ses réalisations autour des frontières entre les pays sahéliers et côtiers, couvrant environ un quart des infrastructures. Ces infrastructures sont principalement localisées au Burkina Faso, Bénin, Togo, et dans une moindre mesure entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Niger et le Nigeria. Pourtant, les flux d'animaux entre le Niger et le Nigeria, ainsi qu'entre

le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, représentent une part importante des exportations sahéliennes vers les pays côtiers.

Ces marchés contribuent à la lutte contre le vol de bétail, favorisent un prix de vente plus favorables aux éleveurs, et renforcent la valeur économique du pastoralisme grâce à un suivi accru via le SIM-Bétail. Ce système d'information collecte et analyse les données sur les prix, les volumes échangés et les flux transfrontaliers. Grâce à ce suivi, le SIM-Bétail offre un outil précieux de pilotage du système alimentaire et d'anticipation pour approvisionner les marchés urbains, commercer entre les pays et limiter les crises pastorales grâce notamment à l'évaluation du terme des échanges. Il contribue ainsi à la production de connaissances et d'indicateurs du Cadre Harmonisé (CH) pour l'identification et l'analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle.



3.2.2. La diversification des filières pastorales

En parallèle, des investissements ont été réalisés dans la diversification, comme les laiteries et centres de collecte, avec une forte implication de la Mauritanie, suivie du Sénégal, démontrant que la filière laitière peut prospérer dans des contextes agroécologiques variés, du climat sahélo-saharien aux zones soudano-guinéennes.

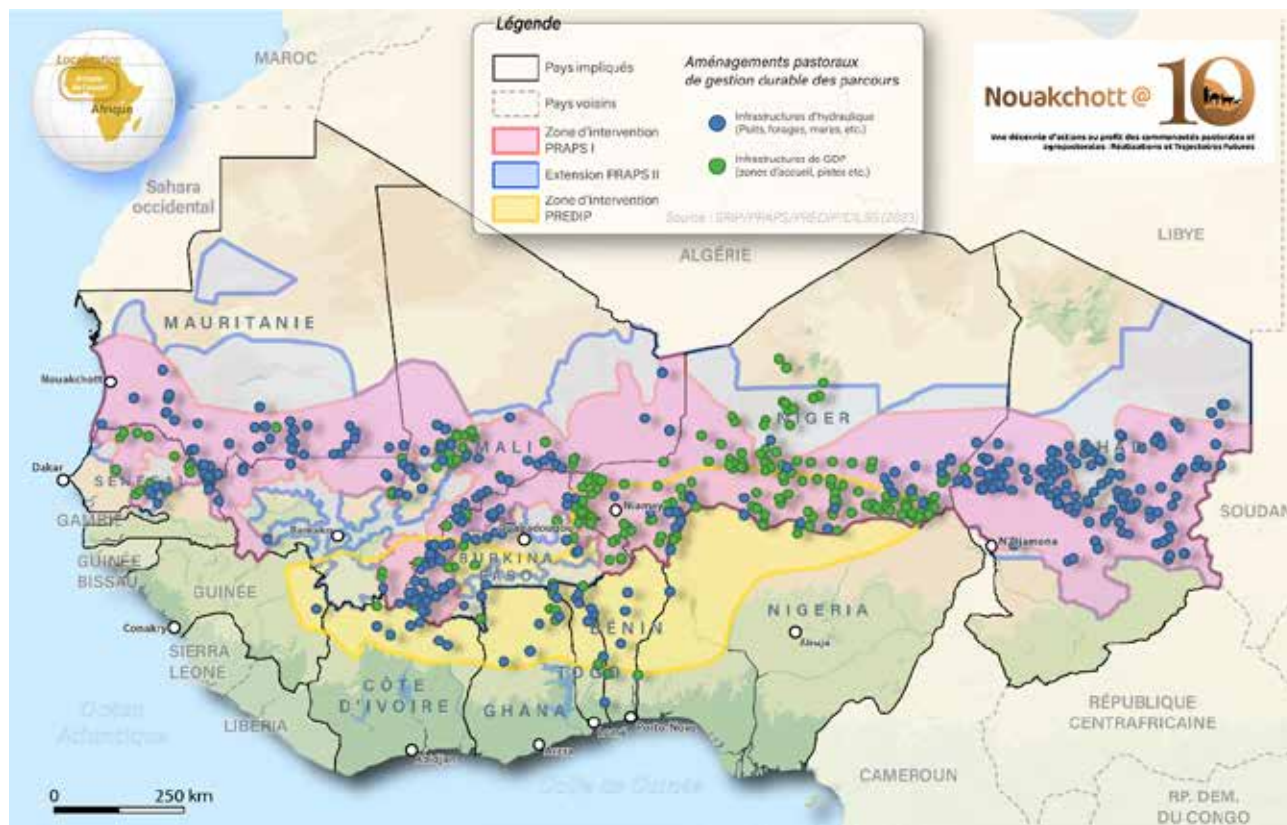
- Le Sénégal et le Mali, pour leur part, se sont concentrés sur l'amélioration de l'accès aux intrants, notamment l'alimentation animale, avec la mise en place de centres de stockage pour gérer les crises et distribuer des aliments pour bétail ;
- Le Burkina-Faso s'est investi dans la création d'aire d'abattage afin d'améliorer le contrôle des services sanitaires en matière de qualité des viandes ;
- Enfin, certains pays ont montré une moindre implication dans l'identification et la cartographie des systèmes économiques de diversification comme le Niger et le Tchad.

En outre, le PRAPS a subventionné plus de 316 projets chaîne de valeur dans les années à venir et chaque année environ 8000 personnes principalement des jeunes et des femmes bénéficient d'un appui financier pour leur activités génératrices de revenus.

3.3. Les aménagements de gestion durable des paysages

Les aménagements pour la gestion durable des paysages représentent effectivement une grande partie des réalisations du PRAPS, du PREDIP et d'autres programmes similaires. Ces aménagements incluent la création ou la réhabilitation d'infrastructures soit pour l'hydraulique pastorale, soit pour la gestion durable des parcours.

Carte n°4 : Infrastructures pastorales de gestion durable des parcours réalisées par les projets et programmes de développement après la déclaration de Nouakchott (2013)



3.3.1. L'hydraulique pastorale : des stratégies eau profonde / eau de surface

L'accès aux ressources, en particulier l'eau, et leur gestion durable sont au centre des projets de développement pastoral. L'hydraulique pastorale représente l'un des domaines d'investissement les plus significatifs, car l'eau est une ressource vitale pour les activités pastorales. Pendant la phase 1 du PRAPS, 398 infrastructures d'hydraulique pastorale ont été réalisées, incluant des puits, des forages, des stations pastorales et des mares aménagées. Le PREDIP a, de son côté, réalisé 46 infrastructures hydrauliques : forage, points d'eau, mares aménagées et réhabilitation de barrages. Chaque pays du Sahel met en place sa propre politique d'investissement, visant à améliorer l'accès à l'eau pour les communautés pastorales. L'analyse géographique des infrastructures présente une répartition géographique des investissements avec d'un côté le Sahel occidental (Mauritanie, Sénégal, Mali) où l'accent est mis sur la construction et la réhabilitation des forages, puits

et mares pour garantir l'accès à l'eau dans les zones arides alors que, dans le Sahel oriental (Burkina Faso, Niger, Tchad), les efforts se concentrent principalement sur les puits et mares, avec des projets spécifiques comme les *bouli* au Burkina Faso, des réservoirs d'eau conçus pour capturer l'eau de pluie et soutenir les éleveurs locaux. Bien que les réalisations soient notables, plusieurs défis persistent, notamment la multiplication des infrastructures dans des espaces très proches occasionnant une surcharge animale et la dégradation des terres autour des points d'eau. La réhabilitation des puits reste une solution optimale permettant de limiter la densité animale autour des points d'eau (Touré et al., 2019).



3.3.2. Gestion durable des terres et réhabilitation des parcours :

Le PRAPS accompagne les États sahéliens et les communautés locales à intégrer la gestion durable des paysages dans leurs politiques de gestion des territoires, en tenant compte des spécificités locales. Chaque territoire a des besoins uniques, ce qui se reflète dans la diversité des solutions mises en œuvre en collaboration avec les autorités coutumières. L'objectif affiché du PRAPS-I était de sécuriser 6,5 millions d'hectares et la phase II ambitionne de sécuriser 7,14 millions d'hectares supplémentaires.

- Au Niger, l'accent est mis sur l'aménagement des aires de repos pour les éleveurs et leurs troupeaux, permettant une meilleure régulation des déplacements pastoraux et réduisant la pression sur les ressources naturelles.
- Au Mali, les investissements sont principalement concentrés sur les bourgoutières (zones de pâturage protégées) et les pares-feux pour prévenir les feux de brousse, en maintenant des écosystèmes pastoraux viables et résilients face aux aléas climatiques.
- Au Sénégal, le PRAPS soutient la gestion des ressources à travers l'accompagnement des unités pastorales, qui gèrent les infrastructures pastorales via des comités de gestion locaux. Ces comités sont responsables de l'entretien et de la coordination de l'utilisation des points d'eau, des pâturages, et des infrastructures locales.

Le suivi-évaluation des activités du PRAPS en matière de gestion durable des ressources pastorales se heurte à plusieurs défis. En effet, la remontée des informations dépend fortement des Unités de Coordination Pays (UPC), ce qui peut ralentir la consolidation des données au niveau régional.

Bien que des actions concrètes, telles que la réhabilitation des pares-feux, le surcreusement des mares, ou la protection des couloirs de transhumance, soient menées avec le soutien des UPC, ces informations ne sont souvent pas intégrées dans les bases de données de manière systématique. Cette lacune souligne l'importance de renforcer les mécanismes de suivi et d'améliorer la collecte de données pour mieux refléter les efforts réalisés sur le terrain. Un effort concerté est nécessaire pour garantir que les informations sur les activités de restauration des terres soient correctement consignées et utilisées pour évaluer les progrès.

En juin 2024, le PRAPS a mené des entretiens techniques pour inventorier les opérations de restauration des terres et évaluer les avancées en matière de gestion durable des ressources, confirmant la nécessité d'un suivi-évaluation plus rigoureux pour une meilleure gestion des projets.

4. Discussion

Alors que des progrès notables ont été réalisés, notamment en matière de santé animale, d'accès au marché et de gestion durable des parcours, la cartographie des nouvelles infrastructures pastorales réalisées par les projets de développement depuis la déclaration de Nouakchott met en évidence un certain nombre de défis pour la décennie à venir.

- **Base de données et maillage des territoires pastoraux : une vision incomplète à l'échelle régionale ?**

L'une des problématiques majeures observées dans l'analyse de l'OSEMAOS est la difficulté d'accès à des bases de données géographiques à jour. Les informations concernant les infrastructures pastorales ne sont pas toujours entièrement recensées ou actualisées dans les systèmes d'information. Cela s'explique par la faible accessibilité des données géographiques relatives aux infrastructures existantes au niveau des États, l'hétérogénéité des informations disponibles et la difficile interopérabilité des systèmes d'information. Cette situation entraîne une capacité limitée des institutions régionales à capter le maillage territorial des espaces pastoraux en termes de services et d'infrastructures. Cette conclusion est d'autant plus significative dans le cas des pays côtiers, alors même que les échanges entre les pays sahéliens et côtiers augmentent. La mobilité transfrontalière entre ces pays représente un défi crucial pour l'avenir du pastoralisme, en particulier en ce qui concerne les infrastructures nécessaires pour soutenir cette mobilité. Il est essentiel de passer d'une vision sahélienne du pastoralisme à une représentation cartographique régionale.

- **Impact de l'insécurité sur l'accès aux services : le vide de la carte**

L'insécurité dans certaines zones pastorales du Sahel a eu un impact significatif sur l'accès aux services, créant des zones de vide sur la carte des interventions. Les régions touchées par les conflits et l'instabilité, en particulier dans les zones frontalières ou isolées, voient leurs infrastructures et services pastoraux gravement perturbés. Cela inclut l'accès aux points d'eau, aux marchés et aux services vétérinaires, qui deviennent inaccessibles pour les communautés pastorales en raison des risques sécuritaires. L'insécurité rend également difficile la mise en place de nouvelles infrastructures ou la réhabilitation des infrastructures existantes. Cela complique encore davantage la mobilité des éleveurs, réduit l'accès aux ressources vitales pour leurs troupeaux et accentue les tensions sur les ressources dans les zones plus sécurisées, où se concentrent les populations pastorales déplacées. Ces «zones blanches» ou «vides» sur la carte des services sont préoccupantes, car elles entravent une gestion coordonnée et durable des ressources pastorales. Sans un rétablissement de la sécurité et un accès rétabli à ces services, ces territoires risquent de devenir des foyers de crise économique et sociale pour les communautés pastorales.

- **Le SRIP et l'OSEMAOS : des outils régionaux stratégiques pour l'information géographique sur le pastoralisme**

Porté par le centre AGRHYMET CCR-AOS/CILSS – Centre climatique régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, le SRIP a permis la mise en place du géoportail du CILSS. Ce portail constitue une porte majeure d'accès à l'information et aux produits pour la prise de décision dans les domaines d'intervention du CILSS. Le géoportail, plateforme régionale de connaissance sur les dynamiques pastorales, a pour vocation de faciliter l'accès à l'information géographique de référence (Touré et al., 2012). Il favorise l'accès aux données géographiques élaborées pour

le grand public et les bénéficiaires de la sous-région du Sahel, afin de contribuer à la prise de décisions sur la gestion des ressources pastorales.

Le géoportail régional du PREDIP vise à assurer un suivi intégré et dynamique de l'évolution des ressources pastorales et des risques agro-climatiques, économiques (marchés), sanitaires et sécuritaires dans les couloirs de transhumance visés par le projet, en développant des solutions en cohérence avec les besoins des acteurs techniques et institutionnels.

En 2023, le centre AGRHYMET s'est doté d'un observatoire sur l'élevage mobile afin de créer une plateforme d'échange d'informations entre les principaux projets portant sur ce secteur d'activité. La combinaison du SRIP/géoportail et de l'OSEMAOS permet de centraliser les données géographiques et socio-économiques sur le pastoralisme, assurant un suivi intégré et une meilleure gestion des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Il est donc indispensable de pérenniser et de mettre à l'échelle les actions de cette plateforme innovante dans les autres pays de la sous-région pour la production et la diffusion d'informations décisionnelles utiles à toute politique de développement agricole.

Abréviations

- AGRHYMET CCR-AOS : Centre Régional AGRHYMET pour l'Afrique de l'Ouest et du Sahel
- CH : Cadre Harmonisé (pour l'identification et l'analyse des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle)
- CILSS : Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
- CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
- OSEMAOS : Observatoire des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel
- PREDIP : Pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les Pays Côtiers de l'Afrique de l'Ouest
- PRAPS : Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel
- SRIP : Service Régional d'Information Pastorale

Bibliographie

OSEMAOS (2022), Rapport de synthèse sur l'État des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel, CILSS, 93 p.

PRAPS (2016) La gestion durable des parcours dans le Sahel : Stratégies, Pratiques, Gouvernance et Promotion, Entretiens techniques du PRAPS, 24 p.

PRAPS (2018) Quelle stratégie de financement des services de santé animale pour répondre aux enjeux de santé publique dans les zones pastorales ? Entretiens techniques du PRAPS, 5p.

PRAPS (2020) Echanges des produits d'élevage comme moteur de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest » Eliminer les obstacles et identifier les leviers pour augmenter les flux commerciaux, Entretiens techniques du PRAPS, 61 p.

PRAPS (2021) Synthèse régionale et nationales cartographie des corridors de transhumance, axes de commercialisation et infrastructures pastorales, PRAPS/CIRAD, 30 p.

Touré Ibra, Ickowicz Alexandre, Wane Abdrahmane, Garba Issa, et al. 2012. Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel : 1970-2012. Rome : FAO-CIRAD, 36 p. ISBN 978-92-5-107152-6

Touré Ibra, Yaro Botoni Edwige, Ba Diao Maty, Ickowicz Alexandre. 2019. Quelle stratégie d'hydraulique pastorale pour un aménagement durable de l'espace et des ressources naturelles au Sahel ?. Montpellier : CIRAD, 8 p.

